



La Ville de Rivière-du-Loup reconnaît les athlètes des mois de septembre à janvier

Rivière-du-Loup, le 16 mars 2026 – Cinq jeunes athlètes ont été reconnus par la Ville de Rivière-du-Loup lors de la séance du conseil municipal de ce lundi soir. Ils ont respectivement été nommés athlètes des mois de septembre 2025 à janvier 2026, en raison de performances ou d'engagement exceptionnels dans leur discipline.

Le maire Mario Bastille et les conseillers leur ont remis un certificat, au nom de la Ville et de sa Commission de la pratique sportive et de la vie active. Ainsi, Alexis Pelletier a été salué pour ses réalisations pour le mois de septembre en badminton. Clovis Boulianne s'est illustré en tennis pour octobre. Zachary Dupuis a reçu les honneurs pour le mois de novembre, en soccer avec les Portageurs. Les performances de Rose Bélanger ont été mises en lumière pour le mois de décembre en athlétisme et, finalement, Thomas Ménard a obtenu le titre pour janvier, en natation.

Instauré sous sa forme actuelle en 2006, le programme de reconnaissance vise à encourager les jeunes à pratiquer une activité physique, valoriser les efforts et la détermination des athlètes et saluer leur dépassement dans une discipline sportive. Tout au long de l'année, les clubs sportifs et les organisations scolaires sont à tour de rôle invités à recommander un athlète ou une équipe s'étant particulièrement illustré au cours de la dernière saison.

-30-

Source : Karine Plourde, conseillère
Service des communications
418 867-6611